Agenda Communal

Janvier-Février 2020

Bulletin officiel de la Commune de Villers-la-Ville

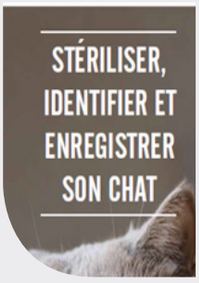

Sommaire

P2 : Quelques brèves
P3 : Festivités
P4 : Culture
P6 à 8 : Environnement
P8 : Social
P9 : Cimetière et Police
P10 et 11 : Social
P12 : Communication
P13 : Commerce, enseignement et Mobilité
P14 : Jeunesse
P15 : Tourisme
P16 : Evènements

Bulletin officiel de la Commune de Villers-la-Ville - Editeur Responsable: Julie Charles - Site: http://www.villers-la-ville.be
E-mail: villers-la-ville@skynet.be
Date limite de réception des informations pour la prochaine parution: Le jeudi 23 janvier 2020

Agenda Nove.indd 1 12/12/2019 12:15:06

En quelques brèves

Armistice du 11 Novembre

Les élus locaux et un représentant des services de Police étaient invités à la cérémonie officielle de l' Armistice, le lundi 11 novembre en l'église Saint-Nicolas à Sart-Dames-Avelines. Le mardi 17 novembre, pour la fête du Roi, il se sont rendus en la paroisse Saint-Martin à Marbais.

Marie Josée a fêté ses 100 ans !

C'est entourée de sa fille et de ses amis résidents que Marie Josée WENDERICKX, les yeux pétillants de bonheur a soufflé ses 100 bougies, le 7 novembre dernier, à la Résidence Closière-Cornet à Villers-la-Ville. Elle est née à Anderlecht, le 7 novembre 1919, de parents bouchers. Pendant quelques années, elle a travaillé comme coupeuse et ensuite, elle fut mère au foyer. Elle connaît les joies d'être grand-mère car elle a 2 petites filles et 2 arrières petits-enfants.

Marie Josée est encore bien active. Elle aime beaucoup la lecture, les puzzles, la pétanque et toutes les bonnes choses de la vie. Madame WENDERICKX est rayonnante et a un dynamisme a toute épreuve. Le personnel de la Résidence dira d'elle, qu'elle est merveilleuse et ne se plaint jamais. C'est un bonheur de la retrouver chaque jour. Les cadeaux ont été remis par la Première Echevine en charge des Aînés, Anne-Michèle Pierard et par la Cheffe administrative du Service de l'Etat civil, Madame Brigitte Vanderlin. Un après-midi récréatif pour tout le monde avec la présence du chanteur Dominique Rectem qui a mis le feu avec son répertoire varié. Emmanuel Burton, Député-Bourgmestre forme le vœu que Madame WENDERICKX puisse encore profiter pleinement et garder une excellente santé.

Quelques conseils pour un déneigement optimal

L'hiver pointe tout doucement le bout de son nez. Il est utile de rappeler quelques consignes essentielles afin d'assurer la sécurité de la population et le bon dégagement de la voirie.
Le règlement de Police prévoit notamment que, par temps de gel, il est interdit de déverser ou de laisser s'écouler de l'eau sur la voirie publique et qu'en cas de chute de neige, tout riverain est tenu de déblayer le trottoir devant son habitation.
Le salage et le déblaiement des routes représentent un travail considérable et sont organisés suivant un ordre de priorité établi :

1. Les voies empruntées par les services de bus et les véhicules de secours
2. Les routes principales ainsi que celles desservant les bâtiments publics et/ou communaux
3. Les voies secondaires
4. Les lotissements

En pratique, il faut compter environ quatre heures pour déneiger l'ensemble de la Commune après des chutes de neige. Nous rappelons également que les Nationales 93 et 275 appartiennent au SPW et ne sont en l'occurrence pas dégagées par notre Commune. En outre, chaque habitant peut faciliter la tâche des ouvriers communaux en respectant les consignes suivantes :

- Eviter de stationner sur la voirie afin de faciliter le passage du chasse-neige
- Respecter les distances de stationnement dans les rues à parking alternatif
- Interdiction de s'engager dans les voiries fermées pour cause de congères
- Adapter sa conduite et augmenter un maximum les distances de sécurité avec les autres usagers de la route, même à l'arrêt
- L'utilisation de pneus hiver est fortement recommandée
- Redoubler de prudence si la voirie vient à peine d'être salée car l'efficacité du sel dépend du passage des véhicules

PROGRAMME DES FESTIVITES CARNAVALESQUES 2020

Tout le week-end : Le chapiteau et les forains se trouvent sur le parking des ruines

VENDREDI 21/02/2020
20h00 : Souper Oberbayern sur réservation. Animation : Orchestre traditionnel Oberbayern.

SAMEDI 22/02/2020
9h30: Jogging du carnaval : au chapiteau, parcours, inscription par mail : jogging.carnaval.vlv@gmail.com et sur place.
Rendez-vous à l'école communale de Villers-la Ville, rue Jules Tarlier avec vos enfants déguisés;
Dès 11h00: Les animateurs d'Animagiques maquillent vos enfants, animent des ateliers.
14h00: Départ du cortège avec Marie Doudouye pour rejoindre le Chapiteau.
15h00: Spectacle pour les enfants. Après le spectacle, le comité distribuera gratuitement à tous les enfants, gaufres, bonbons, confettis et autres cotillons. Bataille de confettis suivie par l'élection du prince et de la princesse carnaval ainsi que de leurs dauphins. Les plus beaux déguisements seront récompensés.
20h00: Soirée à thème.
Animation de plusieurs DJ. Entrée : Prix différents de 20h à 22h / de 22h à 23h / à partir de 23h

DIMANCHE 23/02/2020
12h00: GRAND CORTEGE CARNAVALESQUE: les groupes se rassemblent au parking des Ruines (chapiteau)
14h00: Départ du cortège emprunte le trajet suivant : avenue Speeckaert, avenue Arsène Tournay, place des Combattants, rue de Mellery, Boulevard Neuf, rue du Goddiarch, avenue Arsène Tournay et avenue Speeckaert vers le chapiteau.
17h30: Retour des groupes au chapiteau avec SOIREE GRATUITE pour tous.
20h00: Rondeau final avec les gilles.

Village FOOD TRUCKS et débit de boisson sur le parking de la pharmacie (avenue Arsène Tournay) et 2 food Trucks près de la Boucherie Evrard, place des Combattants 1 à 1495 Villers-la Ville, le dimanche 23/02/2020 à 10h30.

LA CIRCULATION : Le dimanche du carnaval, de 12h à 21h, la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits, par un arrêté de police, sur tout le trajet emprunté par le cortège. Cette interdiction est également applicable pour les riverains.

Comité du carnaval et d'animation populaire a.s.b.l.
Président : Geoffroy Thibaut 0495/30 82 75 carnaval.vlv@gmail.com Rue de Sart, 48 à 1495 Villers-la Ville.

Vice président : Vincent Denis 0477/26 50 83 - Secrétaire: Monique Callewaert 0496/4113 88 - Web : www.carnavaldevillers.wordpress.com

Culture

Foire du livre 2020

Emmanuel Kant nous a déclaré qu'« une lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps ».
Madame Anne-Michèle Pierard, 1ère Echevine en charge de la Culture et Monsieur Emmanuel Burton, Député-Bourgmestre vous invitent à la rencontre d'une cinquantaine d'auteurs. Pour cette 7ème édition, des nouveautés sont au programme :
- Vendredi 31 janvier 2020 à 20h00 : vente aux enchères des œuvres présentées lors des foires précédentes. Les bénéfices seront versés au refuge Les Salanganes pour l'achat de matériel pédagogique pour les enfants.
- Samedi 1er février 2020 de 14h00 à 18h00 : auteurs en dédicace

- Dimanche 2 février 2020 de 10h00 à 17h00 : auteurs en dédicace, bar à champagne, animations diverses pour les enfants
Comme les éditions précédentes, ce week-end festif est organisé avec la collaboration de la librairie du Tienne et les Editions Acrodacrolivres.
Vous pourrez y rencontrer : Bou Bounoider, Michel Bagerius, Jean-Jacques Richard, Gilles Horiac, Elide Montesi, Jessica Lefevre, Milly Major, Ecrimagilu, François Boufioux,...
De nouvelles découvertes vous attendent.
Tous les styles seront abordés, pour enfants comme pour adultes : BD, fiction, témoignages, poésie, policiers, romans... .
L'entrée est gratuite. Les réservations pour les auteurs sont obligatoires.

Infos : Bou Bounoider : acrodacrolivres@gmail.com ou Ann Donneaux : 071/87 03 63 - ann.donneaux@publilink.be

Echappée littéraire

Dans le cadre de la foire du livre à Villers-la-Ville
Samedi 1 février à 14h30 (fin prévue vers 16h)

Une agréable balade à pied (4 km) sur les chemins et sentiers de Villers-la-Ville, au départ de la Maison communale.
Plusieurs arrêts au gré de nos envies pour le plaisir de découvrir, par une courte lecture, quelques auteurs présents à la foire du livre.

PapelPajaritosArte©

RV : Maison communale, rue de Marbais 37
Gratuit – Nombre limité de participants - Public familial à partir de 8 ans - Chiens sociables tenus en laisse bienvenus.
La balade pourra être annulée en cas de mauvais temps.
Prévoir des chaussures de rechange pour entrer dans la maison communale après la balade.

Une organisation de 'je marche, je roule, je découvre"
Inscription obligatoire auprès de Brigitte Hogge (brigittehogge@hotmail.com) ou de Marie-Cécile Mélon (mcmelon@worldonline.be)

Dimanche 2 février, la balade pourra être faite librement (non guidée), entre 10h et 16h. Les textes des auteurs lus la veille seront accrochés ça et là sur le trajet. Le descriptif de celui-ci sera disponible au stand de la Librairie du Tienne, dans la salle du conseil communal.

Culture (suite)

Bientôt le rendez-vous théâtral annuel du Jeune théâtre de la Thyle !

C'est donc le moment d'inscrire dans votre agenda flambant neuf, les dates de notre nouveau spectacle que nous aurons le plaisir de jouer en la salle Notre-Dame à Tangissart les samedi 14 mars (20h) – dimanche 15 mars (15h) – vendredi 20 mars (20h30) – samedi 21 mars (20h).

Nous avons choisi de vous présenter « Potiche et Cabaret », une adaptation réalisée par Nadia Piersotte de la pièce 'Potiche" de Barillet et Grédy.
La mise en scène est assurée par Pascale Ledent.

L'action se passe dans les années trente, dans le salon de la famille Pujol propriétaire du cabaret bruxellois Le Sémillant. Robert Pujol *(Michel du Bus)* mène son théâtre à la baguette. Agathe Pujol *(Pascale Ledent)*, femme au foyer au service de son mari, rêve d'une vie d'artiste.
Leur fille Joëlle *(Nadia Piersotte)* ne souhaite qu'une chose : être à la tête d'un prestigieux cabaret à Paris. Leur fils Laurent *(Cédric Vanhoolandt)*, bohème et égyptologue, est méprisé par son père.
Les autres personnages : Nadège *(Nadia Tondeur)* secrétaire et maîtresse de Robert, Maurice Babin *(Pierre Debrulle)* ancien danseur amoureux d'Agathe et devenu député-bourgmestre, un chanoine (Jean-Jacques Debrulle) gourmand et cleptomane, sans oublier les nombreux employés du cabaret qui partent en grève sous la houlette de *Martine Sierens*.

Rens. : www.jttvlv.be . Attention, il est encore trop tôt pour réserver vos places : la billetterie ne sera pas ouverte avant le mois de février.

Sports

Tous à vos baskets

Le vendredi 14 février 2020, à 20h, se déroulera la quatrième édition de la Corrida du Bourgmestre ! Le départ de ce jogging nocturne se donnera de l'Ecole communale de Villers-la-Ville (rue Jules Tarlier, 34) et les participants pourront choisir d'effectuer une ou deux boucles de 4,5 km.

Elles vous emmèneront dans les rues du centre de notre entité pour un parcours plutôt vallonné (parcours disponible sur la page Facebook de l'évènement).
Au programme de ce jogging organisé en collaboration avec la 1ère Echevine en charge des Sports, Anne-Michèle Pierard: un beau dénivelé, une course dans la convivialité et un petit cadeau offert à chaque participant.

Pour l'avant et l'après course, vous trouverez sur place une consigne, un vestiaire, un bar et une petite restauration. Il est fortement recommandé de prévoir une lampe frontale pour les passages non éclairés. Deux grands parkings sont situés à 100 et 450 m du lieu de départ. L'année passée, vous étiez 148 au départ des 9km et 106 au départ des 4.5 km. Qui dit mieux pour cette nouvelle édition ?

Rens. : Corrida du Bourgmestre, le vendredi 14 février. Prix : 5€ en préinscription et 7€ sur place. Pour plus d'informations sur la Corrida, vous pouvez vous rendre sur la page Facebook de l'évènement (Corrida du Bourgmestre) ou nous contacter soit par mail (emmanuel.burton1@gmail.com) soit par téléphone au 0486/05.49.19

Environnement (suite)

Appliquez le coût-vérité au traitement de nos déchets

Ce 29 octobre 2019, le Conseil communal a approuvé, tous partis confondus, les nouveaux montants de la taxe sur les déchets ménagers et assimilés. Ils ont dû être légèrement revus à la hausse, conformément à la réglementation wallonne. Explications en 9 questions.

1. Pourquoi une taxe sur les immondices ?

Selon la réglementation wallonne, les Communes doivent répercuter auprès des citoyens les coûts liés aux ordures ménagères. C'est ce qu'on appelle le coût-vérité ou, plus communément, le principe du pollueur-payeur. L'objectif est de conscientiser la population et de l'inviter à réduire la quantité de déchets produits.

2. Que se passe-t-il si la Commune n'obtempère pas ?

Elle risque notamment de perdre les importants subsides régionaux liés à la prévention et à la gestion des déchets ménagers.

3. Comment la Commune perçoit-elle ces recettes ?

Par la vente des sacs-poubelles communaux et par la taxe sur les immondices.

4. Pourquoi cette augmentation ?

Ces dernières années, la Commune doit s'acquitter de taxes sur l'incinération des déchets en augmentation constante. Depuis avril 2016, il faut y ajouter la redevance kilométrique appliquée aux camions-poubelles. Enfin, le recyparc a également relevé ses tarifs.

5. De quelles marges dispose-t-on pour limiter la taxe ?

La Commune peut soit réduire les coûts, soit augmenter les recettes liées aux ordures ménagères.

- Pour diminuer les frais, nous pouvons tous réduire la quantité de déchets que nous jetons. De son côté, la Commune peut aussi modifier les services offerts à la population. C'est ce qui a été fait en 2009: l'enlèvement des encombrants a été adapté (et non supprimé comme on peut parfois le lire sur les réseaux sociaux). Désormais, il se fait uniquement à la demande et moyennant une petite participation (10 €/1 ou 2m³). Ce sont donc uniquement les citoyens qui utilisent ce service qui le paient et non la collectivité comme auparavant.
- Pour augmenter ses recettes, la Commune peut soit modifier le coût des sacs-poubelles, soit le montant de la taxe sur les immondices. Lorsque c'est possible, c'est la première solution qui est privilégiée, car elle est plus conforme au principe du pollueur-payeur. Mais cette option a ses limites, notamment parce qu'il est très compliqué de prévoir le nombre de sacs blancs vendus, en raison de l'apparition de collectes étendues pour les PMC (de nouveaux types de plastiques pourront être jetés dans les sacs bleus). C'est pourquoi l'augmentation de la taxe s'avère nécessaire.

6. À partir de quand la taxe sera-t-elle adaptée ?

Les nouveaux montants seront d'application dès l'exercice 2020. Ils seront ensuite réévalués chaque année, en fonction de l'évolution des coûts et des dépenses.

7. Quel montant devrais-je payer ?

Le tableau ci-dessous vous présente les montants pour l'exercice 2020. Après augmentation, Villers-la-Ville restera parmi les Communes les moins taxées du Brabant wallon, d'autant que la plupart de nos voisins seront également contraints d'adapter leur taxe en 2020. Les tarifs restent aussi beaucoup moins onéreux que ceux pratiqués par les Communes voisines équipées de poubelles à puces.

Type de ménage/redevable	**1 personne**	**2 personnes**	**3 personnes et +, sociétés/indépendants et seconde résidences**
Taux 2020	38 €	58 €	78 €

8. Quelles solutions pour payer moins ?

Diminuer la quantité de déchets est la formule la plus efficace pour alléger les coûts qui y sont liés. D'une part, elle limite le nombre de sacs-poubelles à acheter. D'autre part, elle réduit les frais de traitement des immondices.
Les personnes souhaitant tendre vers le zéro déchets ne paieront donc plus que la taxe. Une taxe réduite par rapport à celle de nos voisins.

9. Comment alléger sa poubelle ?

- En appliquant certains principes pour tendre vers le "zéro déchet": acheter en vrac plutôt que des produits suremballés, consommer l'eau du robinet, utiliser des emballages et des produits réutilisables (filets à légumes, papier cadeau en tissu, lingettes lavables…), etc.
- En accentuant le tri des déchets. Bon nombre d'entre eux peuvent, par exemple, être déposés au recyparc: films et sacs plastiques étirables, jouets (sans batteries), cintres, valises, meubles de jardin…
- D'autres idées ? Rendez-vous sur http://moinsdedechets.wallonie.be

Formation gratuite de guides composteurs : Les inscriptions sont ouvertes

A l'initiative de l'Echevine de l'Environnement, Julie CHARLES, le Collège communal a décidé d'organiser, en 2020, une nouvelle formation gratuite de guides composteurs.

Les participants pourront apprendre des techniques d'eco-consommation, les différents types de compostages, les problèmes possibles et les corrections,... Des visites sur site de démonstration sont également prévues. Au terme des 8 sessions, ils recevront un certificat.

Pourquoi devenir guides composteurs ?
Le compostage à domicile permet de **réduire notre impact environnemental** (réduction de 30% du volume et 50% du poids de nos poubelles d'ordures ménagères, moins de déplacements jusqu'au recyparc, etc.).

De plus, le compostage permet la production d'un engrais d'excellente qualité (qui favorise la croissance des végétaux/des racines, améliore le rythme de diffusion des nutriments, améliore la porosité du sol et limite l'apparition de maladies).

En suivant la formation, vous bénéficierez d'un encadrement par un formateur professionnel. Vous approfondirez vos connaissances sur les techniques de compostage et sur les pratiques du jardinage au naturel.
En fin de formation, vous serez en mesure de partager votre savoir-faire auprès de votre famille, vos amis, vos voisins, ...

A qui cette formation est-elle destinée ?
Aux habitants de la Commune, aux entreprises de jardinage, experts ou débutants en compostage et désirant se lancer dans cette aventure.

Cette formation de qualité est entièrement gratuite pour les participants. Toutefois, les inscrits s'engagent à transmettre leur savoir à l'une ou l'autre occasion à des groupes, des adultes ou des enfants. Une partie de la formation abordera cet aspect pédagogique.

Quand et où aura-t-elle lieu ?
La formation se composera de 8 modules théoriques et pratiques de 3 heures chacun. Elle débutera au mois de mars pour s'étaler selon l'horaire suivant jusqu'à la mi-juin :

Cours 1 : **Lundi 23 mars à 19h** : Théorie (à la Maison communale)
Cours 2 : **Lundi 30 mars à 19h** : Théorie (à la Maison communale)
Cours 3 : **Samedi 25 avril à 9h** : Pratique – à Pailhe (un co-voiturage sera mis en place)
Cours 4 : **Samedi 09 mai à 9h** : Pratique (sur site de démonstration : à définir avec le groupe)
Cours 5 : **Lundi 18 mai à 19h** : Théorie (à la Maison communale)
Cours 6 : **Lundi 25 mai à 19h** : Théorie (à la Maison communale)
Cours 7 : **Samedi 06 juin à 14h30** : Pratique (sur site de démonstration)
Cours 8 : **Samedi 13 juin à 14h30** : Pratique (avec remise des certificats) (à la Maison communale)

Comment s'inscrire à la formation gratuite ?
Inscription obligatoire (nombre de places limité) auprès du service Environnement soit par téléphone au 071/87.03.89 soit par mail à l'adresse : delphine.delaet@publilink.be

Environnement (suite)

Donnez votre avis sur le suremballage

Les consommateurs sont parfois embêtés par certains emballages trop volumineux ou superflus présents sur le marché. Depuis peu, Fost Plus propose de faire part de leurs idées via *Le Point de Contact Suremballage*.
Les emballages ont une fonction importante. Ils protègent les produits pendant le stockage et le transport, tout en prolongeant et en améliorant la conservation des aliments.

L'ambition de Fost Plus est de collecter et recycler tous les emballages ménagers une fois qu'ils ont rempli leur fonction. Les producteurs font déjà de très gros efforts pour réduire et recycler les emballages. Cependant, il y a encore place à l'amélioration. Fost Plus les aide dans ce domaine.

Le Point de Contact Suremballage offre aux consommateurs la possibilité de faire entendre leur voix. Les consommateurs peuvent y signaler les emballages qu'ils estiment trop volumineux ou superflus.. Ils donnent alors une description du produit et de l'emballage en question, avec une brève explication indiquant pourquoi ils pensent que l'emballage pourrait être plus petit, plus ingénieux ou plus durable.
Le Point de Contact s'adresse ensuite aux producteurs pour générer une réaction et transmet la réponse au consommateur.
N'hésitez pas à partager cette information via vos canaux de communication (bulletins communaux, sites web, ...)
Plus d'informations sur www.suremballage.be.

Obligation d'identification, d'enregistrement et de stérilisation des chats domestiques

Pour rappel, depuis le 1er novembre 2017, tous les chats qui naissent doivent être **identifiés, enregistrés et stérilisés.**
La **stérilisation est également obligatoire** pour tous ceux nés avant cette date.
Il n'est permis d'acquérir un chat, à titre gratuit ou onéreux, que s'il est identifié, enregistré et stérilisé.
Une base de données commune aux 3 Régions du pays a été mise en place pour recueillir les données des chats identifiés et les données de leur responsable. Elle est consultable sur Internet via le site: https://online.catid.be/. Cette base est notamment utile pour retrouver le responsable d'un chat perdu ou abandonné. Il est donc important d'identifier et d'enregistrer son chat et ce, même s'il est né avant le 01 novembre 2017.

- **Deux solutions sont proposées :**

1. Capturer les chats errants et les stériliser avant de les relâcher à l'endroit où ils ont été pris.
2. Capturer les chats errants et les emmener dans un refuge.

- **Comment agir?**

Assurez-vous qu'il s'agisse bien de chats errants, qu'ils n'appartiennent pas à vos voisins (faites le tour de votre quartier pour vous renseigner) et n'attendez pas que le nombre de chats se multiplie. Contactez l'Administration communale, soit par téléphone au 071/87.03.89 ou 81 ou 88, soit par mail delphine.delaet@publilink.be ou christel.baudelet@publilink.be ou florence.vandertaelen@publilink.be

Chats errants dans votre quartier ?
Contactez le 071/87.03.89 ou 81 ou 88, la Commune prend en charge les frais de la stérilisation ou de la capture. Cette mission est actuellement confiée à l'asbl 'Les Amis des Animaux".

Cimetière

Végétalisation de nos cimetières : un double objectif !

L'abandon des produits pharmaceutiques dans les espaces publics est une réalité et une obligation. Une nouvelle approche dans l'entretien de nos cimetières était inéluctable.

Le pas est franchi, les premiers brins d'herbe sont sortis de terre dans plusieurs de nos cimetières pour offrir un tapis encore quelque peu épars çà et là, qui, au fil des saisons, se densifiera pour donner un résultat verdoyant homogène. Encore un peu de patience…

En permettant ainsi à la nature de reprendre peu à peu ses droits dans ces lieux de mémoire, nous souhaitons, dans le respect de nos défunts, les rendre plus accueillants et leur offrir un cadre qui se veut favorable au recueillement et à la sérénité.

Outre un entretien qui n'en sera que facilité, nous pourrons désormais compter sur ces espaces végétalisés pour participer au renforcement du maillage écologique sur notre territoire.

Police

Zone de Police Orne-Thyle : doublement des effectifs

Il y a quelques semaines, Sylvie Delvaux, la cheffe de corps de la Zone de Police Orne-Thyle a annoncé que la présence policière sera renforcée sur les communes de Walhain, Chastre, Mont-Saint-Guibert, Court-Saint-Etienne et Villers-la-Ville. Concrètement, cet élargissement du cadre de l'intervention se traduira par l'engagement, dans les prochaines semaines, de six inspecteurs et inspectrices afin de pouvoir assurer la présence de deux patrouilles sur le terrain en permanence.

Cette mesure peut s'expliquer par différents facteurs et notamment par la démographie croissante que connaît notre zone. Ce n'est un secret pour personne, le territoire à couvrir est très large et il faut parfois plus de 30 minutes pour rallier deux extrémités. En outre, depuis l'instauration de la zone de Police en 2001, la population de ces cinq communes a augmenté de 7000 âmes pour atteindre en 2019 un total d'environ 44.000 personnes.

La charge de travail est elle aussi en nette hausse avec une nature des interventions qui ne cesse de se modifier. En effet, les policiers ont un rôle social à jouer et sont de plus en plus appelés pour des problèmes de discipline dans les familles ou pour d'autres types de conflits. Sans oublier également la multiplication des évènements et des festivités dans des villages toujours plus dynamiques alors que le nombre de policiers est lui resté constant.

Le doublement des patrouilles apportera donc plus de visibilité et de sérénité pour le citoyen et davantage de sécurité pour les membres du personnel policier.

Social

Le plan de Cohésion Sociale, les actions se mettent en place

Cohésion sociale Villers-la-Ville

En décembre 2018, l'Administration communale a adhéré au Plan de Cohésion Sociale (PCS) pour la programmation 2020-2025. Notre plan fut approuvé par le Gouvernement wallon en date du 22 août 2019 et s'engage à promouvoir la cohésion sociale dans la commune. La cohésion sociale y est définie comme l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société. Notre objectif général est d'améliorer le bien-être des citoyens villersois en les sensibilisant aux 3 axes repris dans le plan: le logement, la santé et l'alimentation.

Plusieurs activités sont déjà programmées. Celles-ci seront communiquées via affichage, réseaux sociaux, site internet,...

A savoir:

- Atelier cuisine animé par des diététiciennes villersoises + bénévoles avec produits du terroir

- Le mardi 4 février 2020 à 10h00 - La chandeleur
- Le mardi 21 avril 2020 à 19h00 - Gastronomie facile
- Le mardi 23 juin 2020 à 19h00 - Paëlla poulet
- Le mardi 22 septembre 2020 à 19h00 - Boîte à tartines

- Conférences de sensibilisation et de dépistage sur différentes pathologies : dates à fixer

- Conférences sur l'organisation et le management afin d'éviter le burn-out.

- Le mardi 10 mars 2020->Home management – Je reprends le contrôle de mon agenda pour mieux profiter de la vie !
- Le jeudi 25 juin 2020->Home organising – Je m'organise chez moi pour me sentir mieux !
- Le mardi 06 octobre 2020->Miracle Morning – Comment créer un rituel quotidien pour une vie réussie ? - Création d'un esprit de solidarité entre voisins et entraide à l'égard des personnes peu mobiles (créer des liens entre citoyens/riverains afin de diminuer l'isolement des personnes, d'offrir aux citoyens les plus isolés, la possibilité de retisser leur réseau social en rejoignant les lieux de rencontre, de service et de partage dans la commune)

Pour la mise en place de ce plan de cohésion, la Commune travaille en étroite collaboration avec le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) ainsi que différents acteurs locaux.

Afin de vous tenir informés, vous pouvez suivre la page Facebook « Cohésion sociale de Villers-la-Ville » ou le site internet de l'Administration « www.villers-la-ville.be ».

SAINT VINCENT DE PAUL, antenne de Villers-la-Ville : Les ambitions!

Ecoute, co-voiturage, animations, colis alimentaires dans l'entité

1. Aller à la rencontre des isolés, de ceux ou celles qui pour une raison ou une autre n'ont pas accès aux services proposés par le CPAS, de ceux qui n'osent pas, de ceux qui ne connaissent pas, de ceux qui ont besoin d'écoute ou d'un moment de réconfort...

Vous les voisins, les colocataires, les prestataires de soins, vous pouvez nous aider, nous informer, ouvrir le chemin vers ceux qui sont en détresse ou dans le besoin d'une écoute attentive et amicale.

- Arlette au 0496/92 12 20 ou Philippe au 0489/75 06 73 répondront à vos appels en toute discrétion.

2. Nous organisons des co-voiturages vers les hôpitaux de la région, les maisons médicales, les dentistes, les kinésithérapeutes de l'entité... Pour de tout petits montants, nous avons réalisé, complémentairement au service Villibus géré par le CPAS de la Commune, plus de 450 déplacements en 2019. Intéressés par ce service ou envie de devenir bénévole ?

- Jean-Luc sera votre contact privilégié au 0479/24 78 16

3. Deux bénévoles font des animations hebdomadaires à la résidence La Closière Cornet de Villers-la-Ville et à l'ASBL Le Manoir de Marbais (logement pour personnes dans la précarité).

-Nous avons besoin d'animateurs. René vous entendra au 0494/86 76 62

4.Distribution de colis alimentaires (après accord du CPAS) aux personnes démunies

- C'est Hedwige qui vous renseignera au 0498/79 83 54

5. Les dons de vêtements, jouets, bibelots, vaisselle, petits mobiliers et/ou électroménagers au profit des plus démunis sont toujours les bienvenus.

- Jean-Bernard vous accueillera au 0477/77 16 19

Rotary-Inner wheel

Comme chaque année, depuis 14 ans, le Rotary et l'Inner wheel s'associent et organisent une récolte de vivres non périssables dans certaines grandes surfaces de l'entité.
Cette année encore, ils vous attendront à la sortie des magasins, les 18 et 19 janvier 2020.
Les produits récoltés seront déposés, le jour même, à une association locale et redistribués aux plus démunis.

L'action est 100 % bénévole et les deux clubs mettent l'accent sur le fait que les victuailles sont essentiellement distribuées localement.
D'avance, merci pour votre accueil et votre générosité.

Renseignements : M. Weyemberg – 0478 / 471.585

50ème campagne d'Iles de Paix

Comme chaque année, Iles de Paix fera rimer mi-janvier et solidarité. 40 000 bénévoles se mobiliseront les 10, 11 et 12 janvier 2020 au profit de projets de développement que l'ONG mène auprès de milliers de familles d'agriculteurs en Afrique et en Amérique du Sud.

L'argent récolté au cours de cette 50e campagne financera de nombreux programmes en matière **d'agriculture familiale durable au Bénin, au Burkina Faso, en Ouganda, au Pérou et en Tanzanie.** En Belgique, Iles de Paix accompagne plus de **300 000 agriculteurs** pour qu'ils puissent mieux nourrir leur famille et améliorer leurs conditions de vie. **Des formations** sont organisées autour de techniques agricoles simples, basées sur un savoir-faire local, facilement reproductibles et respectueuses de l'environnement. Celles-ci permettent aux paysans d'augmenter leur production, leur stockage et leurs revenus afin d'acquérir une vraie autonomie
Plus d'infos : https://www.ilesdepaix.org/

Iles de Paix compte sur vous pour assurer le succès de cette grande campagne de solidarité. Réservez un bon accueil à ses bénévoles ou, mieux encore, joignez-vous à eux ! Si vous pouvez **étoffer l'équipe des vendeurs et donner 2h de votre temps** pour la vente des modules le WE du 10, 11 & 12 janvier prochain, votre aide sera précieuse et bienvenue.
Déjà, un tout grand merci !
Pour l'équipe locale, vous pouvez contacter : Bénédicte Vennekens au 071.87 40 64 - 0479/811.915 ou Fabienne Jurdant au 071.87 95 66 – 0494.94 20 67.

Communication

Nouvelle application communale

Depuis quelques semaines, la Commune de Villers-la-Ville propose une nouvelle web-application communale. Un outil qui sera encore amené à s'étayer au cours des prochaines semaines.

« Cette application reprend les actualités et événements locaux, un accès direct à betterstreet, les coordonnées des services communaux et bâtiments administratifs, explique Julie charles, l'Echevine de la Communication. *Nous sommes également en train de développer un espace nommé « proximité ». Il reprend les informations de mobilité, de recyclage, les boîtes postales et les commerces. »*

Comment faire pour l'obtenir ?

1. Depuis votre téléphone portable, aller sur www.macommuneenpoche.be/villers-la-ville.
2. Ensuite demander pour afficher l'icône d'accès sur l'écran d'accueil de votre portable.

- Voici la marche à suivre pour Androïd

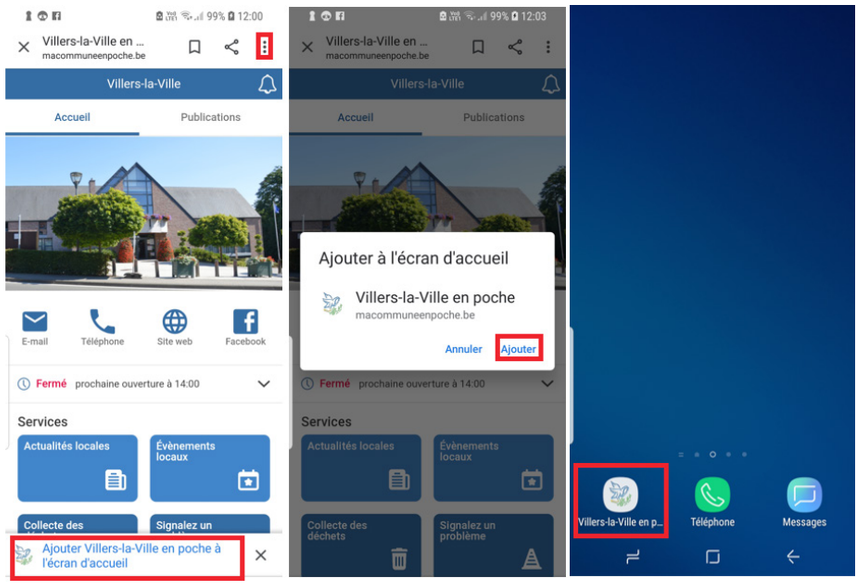

Voici la marche à suivre pour Apple

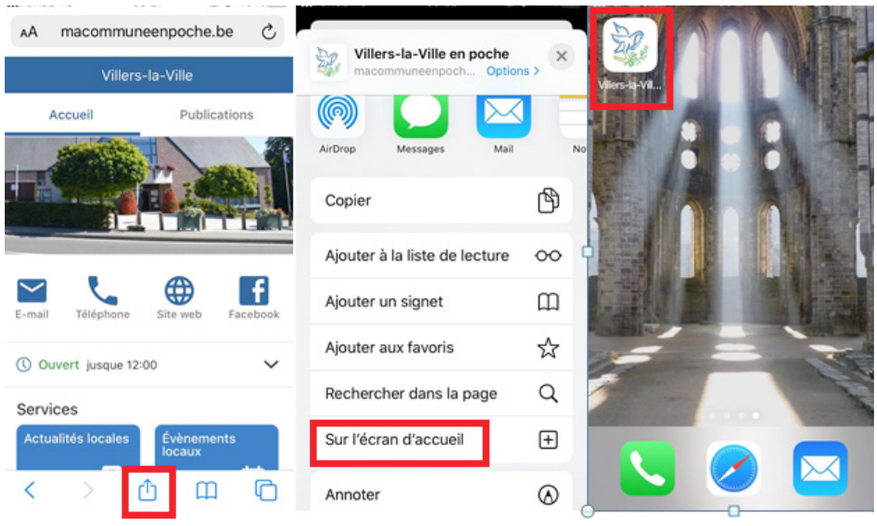

Une présentation complète de cette application, ses usages, ses avantages, ses évolutions est prévue à l'Espace Public Numérique à l'Espace Public Numérique, rue Gustave Linet, 44, le mercredi 12 février, à 14h.

Commerçants et professions libérales

Rencontre, avancée et projets

Plusieurs projets pour renforcer le dynamisme économique local se mettent en place notamment au niveau de la communication communale. Julie Charles, Echevine du Commerce et de la Communication souhaite vous rencontrer pour vous détailler ces avancées. Elles portent notamment sur l'annuaire économique en ligne sur le site internet communal et son mode de gestion interactif. Vous allez pouvoir directement administrer votre fiche en ligne.

De plus, et comme repris dans l'article en page 12, une nouvelle application communale est en ligne. Elle propose aussi une place pour les entreprises et les commerces. **Ce sera l'occasion de vous la présenter le mercredi 5 février, à 19h30, à la Maison communale et être à l'écoute de vos projets et de vos besoins.**
Rens. et inscription: 071/870.398 ou marina.petry@publilink.be

Enseignement

Visites, projets et solidarité à l'école communale de Villers-la-Ville et Tilly

Ces dernières semaines, nos élèves ont eu à plusieurs reprises l'occasion de découvrir de nouvelles choses, de nouveaux endroits. Des visites riches d'enseignement qu'ils ont pu mettre en application par la suite.
Une journée au CRIÉ proposant un regard vers la nature, une autre à Bruxelles à Mini-Europe et un moment de recueillement le 11 novembre. Un devoir de mémoire en hommage à tous ceux qui se sont battus pour notre petit pays.
Début décembre les élèves de P3 à P6 participaient au Cross interscolaire qui se déroulait au Complexe de Sart-Dames-Avelines.
Le 06 décembre le grand « Saint-Nicolas » a fait l'honneur de sa visite et un spectacle a été offert à tous les enfants par l'Association des Parents.

Pour la 3ième année, notre école participe au « Viva For Life » avec la vente de hot-dogs de septembre à décembre et la vente de tartes Al D'Jote lors du marché de Noël.
Tous les jeudis, c'est « PZD » « presque zéro déchet », tous les enfants de maternelles et primaires viennent avec leur gourde et leur fruit.
Du côté de l'école de Tilly
Début septembre, nos élèves ont eu la chance d'aller au défilé des chars de la guerre 40-45 près du passage à niveau de Tilly. Ils étaient tous émerveillés.
Notre souper d'automne a encore eu cette année un énormément de succès. Merci à Tilly'x pour l'organisation et aux parents pour leur présence.
Nous vous souhaitons à tous et toutes un Joyeux Noël et une Merveilleuse Année 2020.
La directrice Madame Jacquy, les secrétaires Madame Croonenborghs et Deltour ainsi que les équipes éducatives.
Pour nous contacter : 071/876545, 071/87 50 44 ou ecolevlv@publilink.be

Mobilité

Ça bouge sur mon territoire !

Depuis bientôt deux ans, le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays des 4 Bras mène des projets de développement rural sur les communes de Les Bons Villers, Genappe et Villers-la-Ville. Un des axes de travail développé par l'organisation est la mobilité. Les objectifs sont multiples : valoriser le réseau de mobilité douce, favoriser l'intermodalité et les transports publics, développer des initiatives de mobilité alternative telles que le co-voiturage et la voiture partagée, communiquer et sensibiliser les acteurs du territoire. L'année 2020 s'annonce déjà riche en réalisations : placement de racks vélo, création de cartes intermodales, actions de sensibilisation...
Pour rester informé-e-s, abonnez-vous à la toute nouvelle page Facebook « Ca bouge sur mon territoire ». Pauline Marchand, la chargée de mission « mobilité » du GAL, s'en servira comme plateforme de partage d'informations. Vous pourrez y découvrir des articles de fond, des informations utiles et d'actualité, ainsi que le suivi du travail et des évènements du GAL en lien avec la mobilité sur le territoire !
Lien : https://www.facebook.com/cabougesurmonterritoire

Avec le soutien de la Wallonie
Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

Jeunesse

Plaine de jeux : organisation et recrutement

La plaine de jeux sera organisée du lundi 06 juillet 2020 au vendredi 14 août 2020 inclus, avec la collaboration de l'asbl Animagique.
A cette occasion, l'Administration communale recrute du personnel d'encadrement. Ce recrutement est ouvert aux candidats masculins et féminins, âgés de 16 ans minimum.

Lors de la sélection des candidats, il sera tenu compte des formations, brevets et titres pédagogiques dont seraient éventuellement titulaires les candidats, et d'une expérience en plaine de jeux. De plus, en application du Décret de la Communauté française de Belgique du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances, priorité sera donnée aux candidats titulaires des titres requis au sens du Décret.

Les candidatures motivées sont à adresser :
- soit via la poste, à Madame Anne-Michèle PIERARD, 1ère Echevine en charge de la Jeunesse rue de Marbais, 37 à 1495 Villers-la-Ville,

- soit par mail à Mme Ann Donneaux (ann.donneaux@publilink.be)

Celles-ci devront parvenir **au plus tard le vendredi 3 avril 2020** et devront être accompagnées d'un curriculum vitae complet, d'un extrait du casier judiciaire (modèle destiné aux contacts avec mineurs à demander au service population), d'une photo d'identité, ainsi que tout document probant d'une formation ou d'une expérience en animation. En outre, il sera également stipulé la période souhaitée (période 1 : du 6 au 24 juillet ; période 2 ; du 27 juillet au 14 août).

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de:
- Mme Anne-Michèle PIERARD : 0475/85.64.06
- au service ATL (Accueil Temps Libre) de l'Administration communale, auprès de Madame Ann DONNEAUX - Tel.: 071/87.03.63 – ann.donneaux@publilink.be
- auprès de Mme Nicole Tille, coordinatrice de Plaine de jeux de l'asbl Animagique : secretariat@animagique.be

Stage TOUKI EST PERMIS

Pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans, un stage Touki est prévu du 24 au 28 février 2020 à l'école communale de Villers-la-Ville, rue Jules Tarlier 34.
Des activités diverses et variées sont prévues pendant ces 5 jours : bricolages, grands jeux, activités culinaires, surprises,...

Les animations se déroulent de 9h00 à 16h00. Une garderie est organisée dès 7h00 et jusqu'à 18h00.
Informations et réservations : julie seghin 0474/67.56.83
touki.villers@gmail.com

Tarif du stage hors garderie: 65€

Promenade aux flambeaux

Le Syndicat d'Initiative et la Commission des Chemins et Sentiers ouvrent la saison touristique 2020 avec sa traditionnelle marche aux flambeaux, le samedi 29 février.
L'année 2020 marque un changement dans les choix de nos thématiques. C'est pourquoi nous ne vous invitons pas à voyager vers un pays lointain. En effet, c'est un voyage dans le temps que nous vous proposons cette année. Un petit retour au Moyen Âge vous tente ? Alors faites briller votre armure (et vos chaussures de marche) et rejoignez-nous pour ce périple dans le passé !
Toute l'équipe du Syndicat d'Initiative a hâte de faire cette belle rencontre avec vous.
Notre page Facebook : https://www.facebook.com/villerslavilleSI

En pratique :
- Quand : Le samedi 29 février 2020
- Où : Syndicat d'Initiative de Villers-la-Ville, 53 rue de l'Abbaye, 1495 Villers-la-Ville.
- Inscription indispensable au 071 87 98 98 - sivillerslaville@skynet.be
- Un départ toutes les 20 minutes à partir de 18 heures 30 jusque approximativement 20h30'
- Petite restauration sur place
- PAF : adulte 3€ - enfant 1€ (-de 12 ans) – flambeau et bâton lumineux 3€

Ateliers

Ateliers de couture pour débutants

Ateliers donnés par Agnès et Marie, deux profs expérimentées.
Dans une ambiance conviviale et dans un esprit zéro déchet, deux vendredis soirs par mois, apprenez les techniques de base de la couture. Repartez le soir-même avec votre création, le patron, et les explications. (Re)trouvez le plaisir de créer !

Agenda 2020 :
10/01 : sacs à vrac et sacs à pain
24/01 : mouchoirs/serviettes/essuies
7/02 : lingettes démaquillantes et lingettes nettoyantes
14/02 : trousse
6/03 : sac à tarte
20/03 : couvre-plats
24/04 : sac fourre-tout
15/05 : pochette imperméable/lunch box
29/05 : maniques magnifiques
5/06 : snood/foulard
12/06 : tablier japonais

Infos pratiques :
Le vendredi de 19h à 21h30 à Sart-Dames-Avelines, 20 euros la séance (25 euros si vous préférez piocher dans nos tissus).
Inscription préalable et renseignements au 0494/68.45.94 ou à molitormarie@gmail.com

Evénements

> **Du 10 au 12 janvier :** 50ème campagne des Iles de Paix. Détails en page 11.

> **Les 18 et 19 janvier :** Rotary - Inner wheel, récolte de vivres non périssables dans les grandes surfaces de l'entité. Détails en page 11.

> **Du samedi 01 au dimanche 02 février :** Foire du livre dans la salle du Conseil de l'Administration Communale. Détails en page 4.

> **Mardi 04 février :** Atelier cuisine animé par des diététiciennes villersoises dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale à 10h00. Détails en page 10.

> **Mercredi 5 février :** A 19h30, à la Maison Communale, rencontre pour renforcer le dynamisme économique local. Détails en page 13.

> **Mercredi 12 février :** A 14h00, présentation de l'application 'Wallonie en poche" à l'Espace Public Numérique de Sart-Dames-Avelines. Détails en page 12.

> **Vendredi 14 février:**
- A 20h00, Corrida du Bourgmestre. Détails en page 5.

> **Dimanche 16 février:**
- Marche de 5, 10, 20 km à Tilly. Rendez-vous CRCS, rue Général Mellier n°74. Une organisation CTT de Tilly. Contact: 0478/667337.

> **Du Vendredi 21 au 23 février :** Grand carnaval de Villers-la-Ville. Souper Oberbayern, Jogging, activités pour petits et grands. Grand cortège. Détails en page 3.

> **Samedi 29 février :** A partir de 18h30, Promenade aux flambeaux dans l'entité. Détails en page 15.

> **Les 14, 15, 20 et 21 mars:** Le Jeune Théâtre de la Thyle interprète 'Potiche et Cabaret". Détails page 5.

PEFC™
10-32-2225
Promouvoir la gestion durable de la forêt.
pefc-france.org